



Remplacement des dispositifs anti-intrusion place des Lices et rue des Minimes

Rennes Métropole va procéder au remplacement des dispositifs de sécurité anti-intrusion, actuellement en place, place des Lices et rue des Minimes, du lundi 24 août au vendredi 4 septembre 2026.

Ces dispositifs, installés il y a quelques années afin d'empêcher l'intrusion de véhicules lors du marché ou d'événements, ne sont plus fonctionnels et produisent des nuisances sonores.

- **Place des Lices**, le dispositif sera remplacé par un système similaire (herse qui se lève), empêchant l'intrusion de véhicules bédouins. Le dispositif sera encastré dans la chaussée, supprimant alors l'effet dos d'âne et les nuisances sonores.
- **Rue des Minimes**, le dispositif sera remplacé par trois bornes escamotables. Il n'est pas nécessaire de réinstaller un dispositif anti-véhicules bédouin : la prise de vitesse d'un véhicule étant quasi-nulle en raison de la topographie et l'angle droit.

Pendant l'intervention, **du lundi 24 au vendredi 28 août 2026**, la circulation sera interdite au droit des deux sites de travaux (voir plan au verso). Des déviations locales seront mises en place. Du 31 août au 4 septembre, des interventions seront réalisées sans fermeture de circulation.

La rue Saint-Louis sera mise en impasse à l'intersection avec la rue des Minimes. Les accès livraisons/riverains seront possibles en

Des questions ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 69 95 25 76

>> Plan de circulation du 24 au 28 août 2026

